

Prix arturbain.fr 2005

Société : SNC ALP Perriolat et Cie - 26500 Bourg-lès-Valence. Tél. : 04 75 42 13 22. E-mail : info@2607immo.com.

Responsables : Alain Giraud, chargé d'opération, Roger Léron, mairie de Valence

Présentateur : Alain Giraud

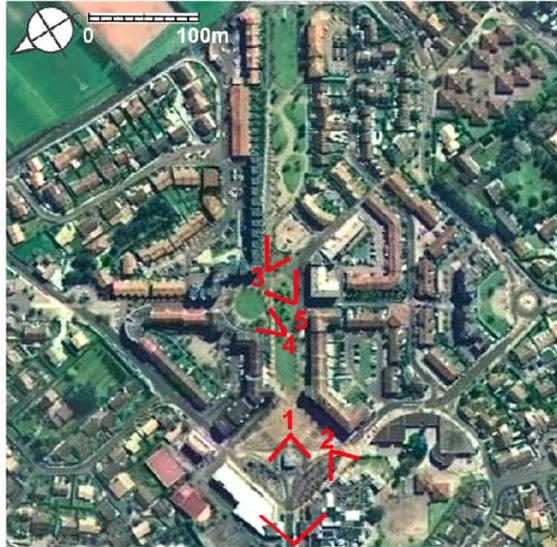
Organismes décisionnaires : Ville de Valence, DDE, SNC Perriolat

Propriétaire du site : SNC Perriolat et Cie

Description de l'opération : Le recensement de 1980 révèle une diminution de la population valentinoise ce qui engage les élus à libérer du foncier. Le quartier de la Chamberlière, ZAD et enclave agricole dans le tissu urbain, est proposé à l'urbanisation, mais l'absence totale de réseaux engendre une impossibilité d'urbaniser le quartier dans la forme habituelle (lotissements ou permis de construire). La procédure de ZAC conventionnée sera donc retenue avec pour objectifs de favoriser la mixité sociale (30% de logements sociaux) de maintenir un prix du foncier compatible au marché (40 Francs le m²) de gérer les problématiques de circulations, de réseaux du bâti existant et futur. La superficie totale de la ZAC est de 58 hectares et elle accueille 5000 habitants.

Equipe pluridisciplinaire : **Urbaniste :** Patrice Abeille. **Bureau d'études techniques :** Jacques Foissard, BEAUR. **Architectes :** P. Traversier, J-L Brunel, R. Dutoit

UN VILLAGE DANS LA VILLE : LA CHAMBERLIERE, Valence (26)



1. Kiosque
2. Ecole
3. Maison de quartier
4. Mail planté
5. Logements collectifs le long du mail
6. Diversité sociale des logements et variété de l'aspect des constructions : béton, bois, acier.

Qualité architecturale :

- Le **règlement d'urbanisme** a favorisé l'implantation de maisons individuelles et d'immeubles bas (R+3) à l'échelle d'un quartier d'habitation.
- Diversité architecturale : **place publique**, équipements publics : école (2) et maison de quartier (3), immeubles collectifs, opérations groupées et maisons individuelles sur la périphérie.
- Diversité de l'expression architecturale : **variété de l'aspect** des constructions (béton, bois, acier)
- La composition du quartier selon des voies primaires, de desserte et tertiaires et leur tracé en boucle permet de réguler la circulation des véhicules et de faciliter les **déplacements piétons**.
- La place publique qui accueille un **kiosque** à musique (1), coeur du quartier, est prolongée par un **mail planté** (5).

Qualité de vie sociale :

- **Diversité sociale** (6): 1/3 logements locatifs, 2/3 accession à la propriété ,
- Diversité de **catégories socio-professionnelles** présentes dans le quartier : ouvriers, cadres, militaires, personnes jeunes, personnes âgées.
- Eventail d'**équipements** (écoles, maisons des associations, commerces et services de proximité) correspondants aux besoins de la population pour une vie de quartier.

Respect de l'environnement :

- **Maintien de la qualité de l'air** par la limitation des circulations et de la vitesse.
- **Importance des espaces verts** qui représentent 60% des 58 hectares de la ZAC.
- **Traitement des eaux pluviales** par des déversoirs d'orage et **pré-traitement des hydrocarbures** avant rejet.